GROUPE 4 HERBICIDE

HAT TRICK®

Herbicide triple action Concentré émulsifiable

AGRICOLE

EN VENTE POUR UTILISATION EXCLUSIVE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces, notamment le gaillet gratteron, le kochia à balais, la renouée liseron, le laiteron des champs, le chardon des champs, l'ortie royale et la stellaire moyenne, dans le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CORROSIVE



AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

GARANTIE:

N° D'HOMOLOGATION: 31727

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT MAJEUR, D'INCENDIE OU D'EMPOISONNEMENT IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELER LE NUMÉRO D'URGENCE SANS FRAIS 1-800-561-8273 (24 HEURES)

Loveland Products Canada Inc.

789 Donnybrook Drive

Dorchester, ON

NOL 1G5

1-800-328-4678

Contenu net: 9,46L - 1000 L

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DANGER - Irritant pour les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux. Irritant pour la peau. ÉVITER tout contact avec la peau.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation ou les vapeurs.

Ne pas utiliser dans les zones résidentielles que l'on définit comme des lieux où des personnes passives peuvent être exposées au produit, durant la pulvérisation ou après celle-ci, notamment à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux, des terrains de sport et des édifices publics.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Porter tout l'équipement d'application requis.

Au cours de la pulvérisation ou de l'application, porter un chapeau, une combinaison pardessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des bottes de caoutchouc ou de travail et des gants résistants aux produits chimiques. De plus, porter des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial au cours du mélange, du chargement, des réparations et du nettoyage ou pour manipuler ce concentré. Les préposés à l'application qui ont recours à une cabine fermée n'ont pas à porter de gants résistant aux produits chimiques.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR

Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés et un équipement de protection propre. Après avoir complété l'arrosage ou à la fin de la journée de travail, prendre une douche immédiatement. Bien se laver avec du savon et de l'eau avant de manger, boire, fumer ou aller à la toilette. Retirer les vêtements contaminés à la fin du travail; les garder à l'écart et les laver séparément de la lessive domestique avec du détergent et de l'eau chaude avant de les porter de nouveau. Si l'herbicide pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, bien se laver et mettre des vêtements propres. Jeter tout vêtement ou autre matériau absorbant ayant été imprégné ou fortement contaminé par le produit concentré.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES INFLAMMABLE.

Ne pas utiliser ou entreposer le produit près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement

avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration. La décision de faire vomir ou non revient au médecin. Si on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen endotrachéal et/ou œsophagien. Le danger consécutif à l'aspiration du produit par les poumons doit être pesé en fonction de sa toxicité lorsqu'on envisage un lavage d'estomac. Pas d'antidote spécifique. Soins de soutien. Le traitement devrait être fondé sur le jugement du médecin et les réactions du patient. Des concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux. Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles de l'élocution, des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et de l'inconscience.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Éviter la dérive du produit vers les habitats importants pour la faune tels que les étangs, les terres humides, les cours d'eau, les petits boisés et les plantations brise-vent. Ce produit contient un distillat de pétrole dont la toxicité peut être modérée ou très élevée pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques lors de l'application du produit. Veiller à ne pas contaminer ces systèmes pendant l'application, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement. Ce produit est TOXIQUE pour les plantes terrestres non visées. Respecter les zones tampons indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

Ruissellement

<u>Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.</u>

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

<u>Lessivage</u>

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de l'herbicide à triple action Hat Trick aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

ENTREPOSAGE

Conserver le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr, sec et chauffé. Si le produit est gelé, l'amener à la température ambiante et l'agiter avant de l'utiliser. Éviter toute contamination avec des semences, des plantes, des engrais ou d'autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture, les aliments pour animaux et les réserves d'eau utilisée à des fins domestiques. En cas de dommages aux contenants ou de ruissellement, utiliser le produit immédiatement ou contenir le ruissellement avec un matériau absorbant et éliminer les déchets.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES. L'utilisateur assume les

risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

LIRE TOUTE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER LE PRODUIT. LE NON-RESPECT DES DIRECTIVES DE L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION INÉGALE DES MAUVAISES HERBES OU CAUSER DES DOMMAGES À LA CULTURE.

NE PAS APPLIQUER SUR LES CULTURES AVEC SOUS-SEMIS DE LÉGUMINEUSES.

Des conditions de croissance extrêmes telles que :

- Une sécheresse ou des températures près du point de congélation avant, durant et après l'application peuvent réduire la suppression des mauvaises herbes et accroître le risque de dommages à la culture à tous les stades de croissance.
- Un feuillage humide au moment de l'application peut réduire la suppression des mauvaises herbes.
- Un surdosage peut entraîner des dommages à la culture.
- Ne faire qu'une seule application par année.
- Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation, quel qu'il soit.
- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. APPLIQUER UNIQUEMENT AVEC DE L'ÉQUIPEMENT TERRESTRE.

NE PAS utiliser à l'intérieur d'une serre.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine (telles des résidences, chalets et superficies récréatives). Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Nettoyage du pulvérisateur

Les pulvérisateurs utilisés pour appliquer l'herbicide à triple action Hat Trick devraient être nettoyés à fond avant de servir à l'application d'autres pesticides sur des cultures sensibles. Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage du pulvérisateur. Après utilisation, l'équipement de pulvérisation devrait être nettoyé de la façon suivante :

- 1. Vidanger le réservoir du pulvérisateur.
- 2. Rincer l'intérieur du réservoir à l'aide d'un boyau d'arrosage. Rincer le réservoir, les boyaux, la rampe et les buses avec de l'eau propre pendant 10 minutes. Remplir le réservoir d'eau et la faire circuler pendant 15 minutes. Pulvériser une portion de ce mélange par les boyaux, la rampe et les buses et vidanger le réservoir.

- 3. Retirer les buses et les tamis et les laver séparément.
- 4. Si l'équipement de pulvérisation doit être utilisé dans des cultures autres que des céréales, répéter les étapes 1 et 2 une autre fois, puis vidanger complètement le mélange du réservoir et de la rampe.

PLANTES SENSIBLES

Ne pas appliquer l'herbicide à triple action Hat Trick directement ou de toute autre façon lui permettant d'entrer directement en contact avec des cultures sensibles ou des plantes à conserver, y compris la betterave à sucre, le canola, les fleurs, les fruits et les plantes ornementales, les haricots comestibles, la laitue, les lentilles, la luzerne, les petits pois, la pomme de terre, le radis, le soya, le tabac, la tomate et le tournesol.

RESTRICTIONS POUR LA ROTATION DES CULTURES

Les champs ayant été traités avec l'herbicide à triple action Hat Trick peuvent être ensemencés de blé, d'orge, d'avoine et de seigle (sans sous-semis de légumineuses, de trèfle ou de luzerne), de canola, de lin, ou être mis en jachère. N'ensemencer les champs traités qu'avec les cultures listées ci-dessus durant l'année qui suit le traitement.

Mélanges en réservoir

Ne pas appliquer ce produit avec tout additif, pesticide ou engrais autres que ceux qui sont précisément recommandés sur cette étiquette. Pour les mélanges en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus étendue (la plus restrictive) parmi celles recommandées pour ces produits.

MODE D'EMPLOI

L'herbicide à triple action Hat Trick Three-Way supprimera un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges dans le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps. Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. Ne pas pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit être fixée à une hauteur de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol. Ne pas épandre par périodes calme plat près des plantes sensibles. Un « nuage » de gouttelettes en suspension peut dériver sur celles-ci lorsque le vent se lève. N'appliquer que lorsque le vent souffle dans la direction opposée à une culture, à une plantation brise-vent ou à un jardin vulnérable. Pulvériser lorsque le vent souffle à une vitesse inférieure à 8 km/h.

Restrictions concernant le pâturage

- Ne pas laisser le bétail brouter la culture traitée pendant les 7 jours suivant l'application.
- Ne pas récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 7 jours suivant l'application.
- Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.
- Ne pas récolter la culture traitée pendant les 60 jours suivant l'application.

Délai de sécurité

Pour toutes les cultures : délai de 12 heures

NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES AVEC SOUS-SEMIS DE LÉGUMINEUSES.

I. Faible dose : Pour la suppression des mauvaises herbes listées ci-dessous, appliquer l'herbicide à triple action Hat Trick à la dose d'emploi de 1,6 L/ha dans au moins 100 L d'eau, de façon uniforme et en couvrant complètement les mauvaises herbes.

Mauvaises herbes supprimées

Renouée liseron

Amarante à racine rouge * (faible infestation)

Bourse-à-pasteur

Chardon des champs* (faible infestation)

Laiteron des champs*(faible infestation)

Pissenlit officinal* (faible infestation)

Stellaire moyenne

Chénopode blanc

Ortie royale

Gaillet gratteron

Kochia à balais

II. Dose élevée : Pour la suppression des mauvaises herbes listées ci-dessous, appliquer l'herbicide à triple action Hat Trick à la dose d'emploi de 2,1 L/ha dans au moins 100 L d'eau, de façon uniforme et en couvrant complètement les mauvaises herbes.

Mauvaises herbes supprimées

Amarante à racine rouge Chardon des champs

Laiteron des champs

Pissenlit officinal

Les matières actives de ce mélange en réservoir supprimeront uniquement la stellaire moyenne déjà levée au moment de l'application. La stellaire moyenne qui émergera après l'application ne sera pas supprimée. Pour réduire la population de stellaire moyenne en fin de la saison, retarder le plus possible le moment d'application afin que la majorité des plants de stellaire moyenne soit levés. La réduction de la population de stellaire moyenne sera aussi améliorée dans les cultures qui sont plus concurrentielles et qui ne permettent qu'une pénétration réduite de la lumière.

REMARQUE: L'activité de l'herbicide Hat Trick est influencée par les conditions météorologiques. Pour une activité optimale, il faut que la culture et les mauvaises herbes soient en croissance active et que la température se situe entre 12 °C et 24 °C. Son activité sera réduite si la température est inférieure à 8 °C ou supérieure à 27 °C. En cas de gel avant l'application (3 jours) ou peu après l'application (3 jours), la suppression des mauvaises herbes et la tolérance de la culture pourront être réduites. La suppression des mauvaises herbes pourra également être réduite dans des conditions de stress, comme une sécheresse ou un stress causé par le froid ou la chaleur, si les mauvaises herbes ont commencé à fleurir, ou en cas de fortes infestations.

Période d'application

Appliquer en postlevée quand les mauvaises herbes sont au stade de plantules (entre 2 et 4 feuilles) et quand les cultures de blé de printemps, de blé dur et d'orge de printemps sont entre les stades de 3 feuilles et de la sortie de la feuille étendard. Ne pas appliquer après la sortie de la feuille étendard. Maximum d'une seule application par année.

Instructions pour le mélange

- 1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
- 2. Engager le système d'agitation.
- 3. Ajouter la quantité requise de produit.
- 4. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec assez d'eau pour pulvériser 100 L de bouillie par hectare.
- 5. Suivre les directives d'utilisation du pulvérisateur et les précautions mentionnées cidessus, particulièrement lorsqu'on applique le produit à proximité de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
- 6. Procéder au nettoyage du pulvérisateur tel qu'indiqué.

Application par pulvérisation

Appliquer l'herbicide à triple action Hat Trick dans suffisamment de bouillie pour obtenir une couverture uniforme à l'aide d'un équipement de pulvérisation terrestre bien calibré. Il est

recommandé de pulvériser un volume total de 100 L/ha à faible pression (de 200 à 275 kPa). Maintenir l'agitation pendant la préparation et l'application de la bouillie pour en assurer l'homogénéité.

MÉLANGES EN CUVE AVEC HAT TRICK POUR LA SUPPRESSION DES GRAMINÉES ANNUELLES

Les mélanges en cuve combinant Hat Trick à d'autres herbicides permettront de supprimer des mauvaises herbes additionnelles. Prendre connaissance de toutes les précautions, des délais d'attente avant la récolte et des modes d'emploi figurant sur l'étiquette de Hat Trick et celle de son produit d'association, et respecter les plus restrictives d'entre elles.

Produits d'association	Cultures homologuées	Dose d'emploi du produit d'association	Dose d'emploi de l'herbicide à triple action Hat Trick	Dose d'emploi de l'adjuvant	Mauvaises herbes additionnelles
Achieve ¹ Liquid	Blé printempsBlé durOrge de printemps	0,5 L/ha	2,1 L/ha	0,5 L de Turbocharge par 100 L de bouillie (0,5 % v/v)	Sétaire verteFolle avoine
Simplicity ¹	Blé printemps Blé dur	0,5 L/ha	1,6 L/ha	0,25 L d'Agral 90, d'AgSurf ou de Surf 92 par 100 L de bouillie (0,25 % v/v)	• Folle avoine
Axial 100 EC ²	Blé printemps Orge de printemps	0,6 L/ha	2,1 L/ha	0,69 L/ha d'Adigor	 Folle avoine Sétaire verte Sétaire glauque Échinochloa pied-de-coq Avoine cultivé spontané Alpiste des canaries spontanée Panic millet

Les mélanges en réservoir avec les herbicides ACHIEVE peuvent causer des dommages temporaires à la culture s'ils sont appliqués avant le stade de 4 feuilles, mais le rendement ne s'en trouve habituellement pas affecté.

ZONES TAMPONS POUR PROTÉGER LES HABITATS TERRESTRES ET AQUATIQUES SENSIBLES

Les méthodes ou équipement de pulvérisation suivants NE nécessitent PAS de zone tampon : pulvérisateur manuel ou à dos, traitement localisé.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous doivent séparer le point d'application direct et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple les prairies, les forêts, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (par exemple les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les cours d'eau, les réservoirs et les terres humides).

Méthode	Culture	Zones tampons en mètres requises pour la protection des :				
dapplication		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats terrestres		
		Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre			
Pulvérisateur agricole	Blé de printemps, blé dur et l'orge de printemps	1	0	1		

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à l'herbicide à triple action Hat Trick, un herbicide du Groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide à triple action Hat Trick et à d'autres herbicides du Groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide à triple action Hat Trick ou les herbicides du même Groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des registres d'utilisation des pesticides et la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes à d'autres champs en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agrée pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Loveland Products Canada au 1-800-328-4678 ou visiter www.uap.ca

¹ Achieve Liquid et Simplicity sont des marques de commerce de Dow Agro Science Canada Inc.

² Axial est une mark de commerce de Syngenta Canada Inc.